



## /NE PAS DISTRIBUER À DES AGENCES DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS/

## CARTIER ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ D'ACTIONS ACCRÉDITIVES DE 5 MILLIONS \$

Val-d'Or, Québec, le 21 juillet 2020 – Ressources Cartier Inc. (TSXV:ECR) (« Cartier » ou la « société ») annonce qu'elle a conclu une convention avec Paradigm Capital Inc. (le « placeur pour compte ») aux termes de laquelle le placeur pour compte a convenu de déployer ses meilleurs efforts pour vendre, sur une base de placement privé, jusqu'à concurrence de 11 628 000 actions ordinaires de la société se qualifiant à titre d' « actions accréditives » (au sens du paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de l'article 359.1 de la *Loi sur les impôts* (Québec) (les « actions accréditives ») à un prix de 0,43 \$ CAN par action accréditive, pour un produit total brut pouvant atteindre 5 000 040 \$ CAN (le « placement »).

De plus, le placeur pour compte s'est vu octroyer une option de vendre un nombre d'actions accréditives additionnelles pour un produit brut additionnel pouvant atteindre 750 006 \$ CAN.

Conformément à la convention relative aux droits de l'investisseur entre Cartier et Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico Eagle** »), Agnico Eagle a le droit de participer au placement afin de maintenir sa participation au prorata de 16,6 % dans Cartier.

Le produit brut du placement sera utilisé par la société pour engager des « frais d'exploration au Canada » admissibles qui se qualifieront au titre de « dépenses minières déterminées » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (les « **dépenses admissibles** » ) relativement au projet de la société au Québec. Toutes les dépenses admissibles feront l'objet d'une renonciation en faveur des souscripteurs d'actions accréditives avec une date de prise d'effet au 31 décembre 2020.

Il est prévu que la clôture du placement aura lieu le ou vers le 11 août 2020 (la « date de clôture »). Le placement est assujetti à certaines conditions de clôture, notamment, mais sans s'y limiter, la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX et des autorités en valeurs mobilières applicables. Le placement est effectué par voie de placement privé au Canada. Les titres émis dans le cadre du placement seront assujettis à une période de détention au Canada expirant quatre mois et un jour à compter de la date de clôture du placement. Le placement est assujetti à l'acceptation définitive de la Bourse de croissance TSX.

Les titres offerts n'ont pas été enregistrés en vertu de la loi américaine intitulée *U.S. Securities Act of 1933*, telle que modifiée, et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement ou dispense applicable des exigences d'enregistrement. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat et il n'y aura aucune vente de titres dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

## À propos de Ressources Cartier Inc.

Ressources Cartier Inc., fondée en 2006, est basée à Val-d'Or, au Québec. Cette province s'est toujours classée parmi les meilleurs territoires miniers au monde, principalement en raison de sa géologie favorable, de son environnement fiscal attrayant et de son gouvernement pro-minier. En 2020, l'Institut Fraser a de nouveau classé le Québec comme l'une des meilleures juridictions au monde pour l'attractivité des investissements.

- La société a une solide encaisse avec plus de 5,4 M \$, ainsi qu'un important endossement corporatif et institutionnel incluant Mines Agnico Eagle et les fonds d'investissement du Québec.
- > La stratégie de Cartier consiste à concentrer ses efforts sur des projets aurifères possédant des caractéristiques qui offrent un potentiel d'accroissement rapide.

- La société détient un portefeuille de projets d'exploration situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec: l'une des régions minières parmi les plus prolifiques au monde.
- La société se concentre sur l'avancement de ses quatre projets clés via des programmes de forage. Tous ces projets ont été acquis à des coûts raisonnables au cours des dernières années. Tous sont prêts à être forés avec pour cible l'extension géométrique des dépôts aurifères connus.

Pour plus d'information, contacter:

Philippe Cloutier, géo. Président et Chef de la direction Téléphone: 819-856-0512

philippe.cloutier@ressourcescartier.com

www.ressourcescartier.com

Ni la Bourse de croissance TSX, ni le fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'est responsable de la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Les informations contenues dans le présent communiqué contiennent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs concernent des informations basées sur des hypothèses de la direction, des prévisions de résultats futurs et des estimations de montants non encore déterminables. Toute déclaration qui exprime des prédictions. des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements ou des performances futurs ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs sont soumis à une série de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux reflétés dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter: les risques liés à l'approbation de la TSXV, la clôture du placement, l'utilisation du produit, le traitement fiscal des actions accréditives, les risques liés à l'issue de poursuites judiciaires; les risques politiques et réglementaires associés à l'exploitation minière et à l'exploration; les risques liés au maintien des inscriptions en bourse; les risques liés à la réglementation environnementale et à la responsabilité v afférente: la possibilité de retards dans les activités d'exploration ou de développement ou l'achèvement des études de faisabilité: l'incertitude quant à la rentabilité: les risques et incertitudes liés à l'interprétation des résultats de forage, à la géologie, à la teneur et à la continuité des gisements; les risques liés à l'incertitude inhérente à la production et aux estimations de coûts et la possibilité de coûts et de dépenses imprévus: les résultats des études de préfaisabilité et de faisabilité, et la possibilité que les futurs résultats d'exploration, de mise en valeur ou d'exploitation minière ne correspondent pas aux attentes de la société; les risques liés aux fluctuations des prix des matières premières; et d'autres risques et incertitudes liés aux perspectives, propriétés et activités de la société détaillés ailleurs dans le dossier d'information continue de la société. Si un ou plusieurs de ces risques et incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent incorrectes, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs. Les investisseurs sont mis en garde contre l'attribution d'une certitude indue aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faites à la date des présentes et la société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Les événements ou les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes ou des projections de la société.